

RÉPONSE DU PAPE NICOLAS IER À LA PREMIÈRE LETTRE DU PATRIARCHE PHOTIUS

(Épistule 83)¹

Monseigneur Nicolas, serviteur des serviteurs de Dieu, à Photius de Constantinople

Tout bienfait et toute prospérité des âmes reposent sur la foi catholique et sont préservés par l'amour évangélique, qui sauve tous ceux qui l'embrassent et ne considère pas ceux qui sont en dehors de sa foi comme siens. Aussi avons-nous été heureux de recevoir la lettre que vous nous avez adressée avec sincérité, car elle nous a appris que vous êtes catholique. Nous avons ainsi compris la valeur de votre sagesse et avons rendu grâce à Dieu Tout-Puissant, car nous en étions convaincus, votre savoir provient d'une source catholique. Mais nous avons été attristés que vous n'ayez pas respecté l'ordre établi, car vous n'avez pas été élevé à un tel honneur par votre rang ecclésiastique, mais précipitamment depuis votre état séculier, alors que votre sagesse aurait dû canoniquement vous maintenir au rang du clergé, de sorte que, sans rien faire qui déroge aux règles canoniques, vous auriez été, le moment venu, par une ascension légitime, nommé pasteur de l'Église. Il est donc évident que ceux qui vous ont permis d'agir ainsi ont agi contrairement aux statuts patristiques. Car le concile de Sardaigne a toujours interdit une telle précipitation. De même, les saints pontifes du Siège romain – Célestin, éminent par son savoir, le très saint Léon, dont la louange a brillé au IV^e concile, et Gélase, très béni pour son savoir et ses mérites – ont donc interdit par leurs décrets d'entreprendre de telles ordinations. C'est pourquoi nous ne pouvons consentir à votre consécration pour le moment, jusqu'au retour de nos envoyés à Constantinople, qui nous informeront de vos actes de piété, de votre constance au service de l'Église et du zèle avec lequel vous défendez la foi catholique. Alors, s'il nous convient, nous vous honorerons comme il sied au primat d'un si grand siège et vous accueillerons avec une affection fraternelle.

Donné le 25 septembre, IX Indiction



¹ La « Réponse du pape Nicolas Ier à la première lettre du patriarche Photius » (Épistule 83) est une lettre du pape Nicolas Ier au patriarche Photius de Constantinople, en réponse directe à la lettre d'intronisation. Elle expose la position du Saint-Siège concernant la canonicité de l'élection de saint Photius. Date de rédaction : 25 septembre 860.